

CA/108/00

Orig.: allemand

Munich, le 11.08.2000

OBJET: Rapport sur l'état d'avancement concernant l'organisation de la
Conférence diplomatique pour la révision de la CBE qui se tiendra
du 20 au 29 novembre 2000 à Munich

ORIGINE: Le Président de l'Office européen des brevets

DESTINATAIRES: Le Conseil d'administration (pour information)

RESUME

Le présent document relate l'état d'avancement des préparatifs et des mesures
organisationnelles concernant la tenue de la Conférence diplomatique pour la révision de
la Convention sur le brevet européen.

I. GENERALITES

Le Président de l'OEB a créé un groupe de travail chargé de la préparation et de l'organisation de la Conférence diplomatique pour la révision de la CBE, convoquée par le Conseil d'administration par décision en date du 24 février 2000 (CA/16/00). Ce groupe de travail se compose de représentants des domaines d'activités suivants : secrétariat du Conseil d'administration (direction), cabinet du Président, administration générale, établissement de documents, reprographie, bâtiment et matériel, service linguistique et service relations publiques.

Au moyen d'une liste de contrôle mise à jour en permanence, les mesures à prendre en vue de la préparation et de l'organisation de la conférence sont définies et mises en oeuvre par les unités administratives compétentes suivant un calendrier défini.

II. ETAT D'AVANCEMENT DES PREPARATIFS

A. INVITATIONS

1. Le 29.03.2000, les invitations officielles ont été envoyées aux Etats contractants, aux Etats et aux organisations ayant le statut d'observateur, ainsi qu'aux invités d'honneur (total : 56 invitations). Parallèlement, les chefs de délégation ont été informés de l'envoi de ces invitations.
2. Il a été demandé aux délégations de confirmer pour le 15.07.2000 au plus tard leur participation à la conférence. A ce jour (01.08.2000), l'OEB a reçu des confirmations de la part de sept Etats contractants, huit Etats observateurs, trois Organisations ayant statut d'observateur et neuf organisations non gouvernementales, ainsi que deux réponses négatives (Conseil de l'Europe, Eurochambres). M. van Benthem a accepté l'invitation de participer à la Conférence en tant qu'invité d'honneur.
3. Des informations ont été envoyées à tous les participants à la conférence concernant les réservations de chambres d'hôtels (CA/56/00).

B. SALLES DE CONFERENCE

L'ensemble des salles de réunions au premier étage du bâtiment Isar est exclusivement réservé à la conférence pendant toute sa durée. Les séances de l'assemblée plénière auront lieu dans la salle 102. Une salle de premiers soins et des salons VIP seront disponibles, ainsi qu'un local équipé de connexions Internet et de courrier électronique. La signature solennelle de l'acte de révision devrait avoir lieu dans la salle 101.

C. SECURITE

Un vaste dispositif de sécurité a été mis au point pour la conférence.

1. La responsabilité des mesures de sécurité en dehors de l'Office incombe au ministère de l'intérieur de la Bavière et à la ville de Munich.

Deux accès seront prévus à chacune des deux entrées du bâtiment. L'un pour les personnes porteuses d'un badge valide (p.ex. les agents de l'OEB) ou d'une carte de participant à la conférence ; le deuxième, muni d'un dispositif de contrôle, pour toutes les autres personnes.

D'autres points de contrôle seront placés au premier étage et aux accès menant aux salles de conférence.

2. Les participants à la conférence recevront leurs cartes d'identification à l'avance, de sorte qu'ils pourront déjà l'utiliser dès leur première entrée. La réception et l'inscription des participants se feront dans la zone d'entrée.

D. RELATIONS PUBLIQUES

1. En plus des publications au journal officiel de l'OEB, les intéressés pourront s'informer des objectifs et résultats de la conférence diplomatique sur un site web accessible via la page d'accueil Internet de l'OEB. La proposition de base pour la révision de la CBE (CA/100/00) pourra également y être consultée. Le site web sera opérationnel dès début août et sera complété au fur et à mesure.
2. Des conférences de presse auront lieu au début et à la fin de la conférence. Le jour de l'ouverture, la conférence de presse se tiendra à 10 heures à la salle 103. Le Président de l'Office et le Président de la conférence y participeront. La conférence de presse fera l'objet d'une traduction simultanée dans les trois langues officielles. L'attention des journaux ainsi que des chaînes de télévision et de radio sera particulièrement attirée sur cette conférence de presse.

E. BROCHURE D'INFORMATION

A l'intention des participants à la conférence, une brochure en format de poche a été éditée. Elle contient des informations utiles et importantes (plan de la ville, plan des transports urbains, transfert entre la ville et l'aéroport, plan de la zone conférences à l'OEB, programme d'activités, mesures de sécurité, adresses et numéros de téléphones importants, information sur la ville de Munich en novembre). Cette brochure sera envoyée à l'avance aux participants en même temps qu'une lettre d'information officielle. Les bons de repas seront également joints à cette lettre.

F. PROGRAMME D'ACTIVITES

1. Un programme d'activités étendu est prévu pour toute la durée de la conférence, dont une réception du gouvernement du Land de Bavière (le 27.11 à 19 heures) et une de la ville de Munich (le 20.11 à 18 h 30). Un programme touristique est proposé aux personnes accompagnant les participants. Des informations plus détaillées concernant ces activités seront communiquées séparément aux participants.
2. Les participants à la conférence peuvent indiquer sur le formulaire d'inscription les activités qui les intéressent et indiquer s'ils viendront ou non accompagnés.

G. LOGO DE LA CONFERENCE

Comme logo officiel de la conférence, le Président de l'OEB et le Président du Conseil d'administration - Président désigné de la conférence - ont choisi l'emblème suivant :


